

Mot de bienvenue

Nous sommes heureux de vous présenter l'*institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)*.

Constitué sous la forme juridique d'un groupement d'intérêt public de droit français, notre institut sera pleinement opérationnel au 1er janvier prochain. Il est né du rapprochement de deux entités riches d'une longue expérience de plusieurs décennies : l'*institut des hautes études sur la justice* d'une part et la *mission de recherche droit et justice* d'autre part, dont il réalise la fusion, poursuit mais aussi prolonge les missions. Après une année entière de préfiguration menée à un rythme soutenu, c'est donc une grande joie de pouvoir vous accueillir et de partager le fruit de nos réflexions dans un cadre renouvelé et pérenne.

Conservant des deux anciennes structures les éléments caractéristiques de leur succès, le nouvel institut renforce par ailleurs ses atouts. Il bénéficie en effet des garanties d'indépendance que requiert son objet et l'accomplissement de ses missions, d'une gouvernance élargie pour embrasser l'ensemble des enjeux que le monde contemporain pose au droit et à la justice, d'une vision à la fois transversale et collective des sujets qu'il est amené à traiter, et porte le souci particulier d'une ouverture à la société civile, et le développement d'un prisme résolument européen et international.

Je vous invite à découvrir les éléments essentiels relatifs à nos missions et notre gouvernance. À prendre connaissance des noms des personnalités qui composent notre conseil scientifique ainsi que de l'équipe réunie autour de moi pour relever ce défi.

Valérie Sagant,

Directrice du GIP Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice